Conseil canadien d'Unifor

18 au 20 août 2017

Solidarité pour un monde meilleur

AUX: Président(e)s et secrétaires archivistes des sections locales

Salutations!

Le 3e Conseil canadien d'Unifor aura lieu du 18 au 20 août 2017 au Centre des congrès RBC, situé au 375 avenue York, Winnipeg, Manitoba. Le Conseil débutera le vendredi 18 août 2017 à 9 h au Hall C.

Il n'y a pas de frais d'inscription pour le Conseil canadien.

Les réunions des conseils industriels, planifiées conjointement avec le Conseil canadien, auront lieu le jeudi 17 août. Des détails supplémentaires sont en pièce jointe.

Cette lettre comprend aussi le formulaire d'inscription des déléguées et délégués, des informations sur le nombre de déléguées et délégués autorisés des sections locales, le formulaire d'inscription aux services de garde, des informations sur la proposition de résolutions, et des informations sur les déplacements et l'hébergement.

La représentation au Conseil canadien est gouvernée par les articles 9.8 et 9.9 des statuts d'Unifor.

Toutes les sections locales sont encouragées à tenir compte d'une représentation sur le plan de l'équité (femmes, travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur, travailleuses et travailleurs ayant une inCAPACITÉ, LGBTQ et jeunes travailleuses et travailleurs – 35 ans ou moins) pour former leur délégation.

La date limite pour recevoir les formulaires d'inscription est l**e vendredi 14 juillet 2017.**

La date limite pour recevoir les résolutions est **le vendredi 14 juillet 2017 à 17 h**.

En toute solidarité,

Robert J. Orr
Secrétaire-trésorier national

bmklgsepb343

Convocation au Conseil canadien 2017

UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Informations importantes pour l'inscription des déléguées et délégués

Le nombre de déléguées et délégués à ce Conseil canadien est établi selon les articles 9.8 et 9.9 des statuts d'Unifor et basé sur la période de cotisation du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016. Le nombre autorisé de votre section locale figure sur la fiche de ventilation en pièce jointe. Si vous avez des questions, veuillez contacter brenda.mackay@unifor.org.

a) Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au Conseil canadien.

b) Le formulaire d'inscription doit être rempli et signé par la présidente ou le président de la section locale et envoyé au bureau du secrétaire-trésorier national:

1. Par courriel au: treasorier@unifor.org
2. Par télécopie au: 416-495-3787
3. Par internet: www.unifor.org/ConseilCanadien
4. Par la poste au: 205 Placer Court, Toronto, ON, M2H 3H9

c) Les déléguées et délégués qui s'identifient eux-mêmes à un groupe recherchant l'équité sont priés de remplir le formulaire d'auto identification ci-joint.

d) La date limite pour soumettre les formulaires d'inscription est le vendredi 14 juillet 2017.

Article 9.8

Le nombre de déléguées et délégués des sections locales admissibles au Conseil canadien est établi comme suit :

- sections locales ayant entre 1 et 500 membres — 1 déléguée ou délégué
- sections locales ayant entre 501 et 999 membres — 2 déléguées ou délégués
- sections locales ayant entre 1 000 et 2 999 membres — 4 déléguées ou délégués
- sections locales ayant 3 000 membres ou plus — 6 déléguées ou délégués

Article 9.9

Les personnes suivantes sont aussi déléguées au Conseil canadien avec droit de parole et chacune le droit d'un vote :

- en plus de la présidente ou du président, quatre membres de l'exécutif du Conseil québécois et des conseils régionaux;
- trois membres de chaque comité permanent du Conseil québécois et des conseils régionaux tel que prévus aux présents statuts;
- les membres du comité exécutif des conseils industriels;
- les membres du Conseil exécutif national;
- les membres du comité exécutif du Conseil national des travailleuses et travailleurs retraités.

Déléguée ou délégué supplémentaire provenant d'un groupe recherchant l'équité

Les sections locales peuvent demander à la secrétaire-trésorière ou au secrétaire-trésorier d'envoyer une déléguée ou un délégué supplémentaire qui est une femme ou une personne provenant d'un groupe recherchant l'équité. La secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier peut limiter le nombre de ces déléguées et délégués selon les contrainte de coûts et d'espace.

Il n'y a pas de déléguées et délégués suppléants au Conseil canadien. Les participantes et participants autres que des déléguées et délégués sont soient des observatrices ou observateurs, soit des déléguées et délégués autorisés provenant d'un groupe recherchant l'équité.

Accessibilité
Unifor cherche à faire en sorte que tous les événements et réunions du syndicat soient accessibles et sans obstacles. Si vous avez besoin d'un accommodement en raison d'un besoin en lien avec les droits de la personne, nous vous invitons à nous transmettre les informations pertinentes pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer les obstacles à votre participation au syndicat. Veuillez transmettre votre demande par courriel à tresorier@unifor.org.

Informations sur les inscriptions
Les inscriptions auront lieu au Centre des congrès RBC aux heures suivantes:

- jeudi 17 août 12 h à 18 h
- vendredi 18 août 7 h 30 – 17 h
- samedi 19 août 8 h – 17 h

Réunions des conseils industriels
Si votre Conseil industriel se réunit à Winnipeg avant le début du Conseil canadien, vous serez avisé(e) dans une lettre distincte.

Forum sur le recrutement
Le Forum sur le recrutement a lieu les 15 et 16 août 2017 et l'inscription sera à part. Surveillez la lettre de convocation qui sera envoyée prochainement. Veuillez contacter Roxanne Dubois si vous avez des questions ou préoccupations à l'adresse : roxanne.dubois@unifor.org | 1-800-268-5763 poste 8444.

L'inscription au Forum sur le recrutement ou à tout conseil industriel NE VOUS INSCRIT PAS automatiquement au Conseil canadien.

Soumettre une résolution

Toutes les résolutions doivent être reçues au bureau du secrétaire-trésorier national au plus tard le vendredi 14 juillet 2017 à 17 h (heure normale de l'est).

Les résolutions peuvent être soumises par l'un ou l'autre des moyens suivants:

1. Par courriel à : tresorier@unifor.org
2. Par télécopie au : 416-495-3787
3. Par la poste à : Bureau national d'Unifor
   À l'attention du bureau du secrétaire-trésorier national
   205 Placer Court
   Toronto (Ontario) M2H 3H9

Lignes directrices pour les résolutions

Toutes les résolutions doivent d'abord être approuvées par l'assemblée des membres de la section locale et l'approbation doit être indiquée au moment de la soumission des résolutions.

Toutes les résolutions doivent indiquer clairement qui soumet la résolution. Toutes les résolutions doivent être signées par la présidente ou le président de la section locale.

Inscription aux services de garde

Des services de garde seront disponibles pendant les heures de travail du Conseil canadien au Centre des congrès RBC.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire d'inscription aux services de garde d'Unifor. Le formulaire doit être rempli et retourné au plus tard le vendredi 14 juillet 2017.

Veuillez envoyer votre formulaire selon l'un des moyens suivants:

1. Par la poste à : Centre familial d'éducation d'Unifor
   Laurie Wright
   RR #1, Bruce County Road 25
   115, avenue Shipley
   Port Elgin ON N0H 2C0
2. Courriel: childcare@unifor.org
3. Télécopie au : 519-389-3547

Services de navette

Des navettes seront disponibles du Centre des congrès RBC aux hôtels, à l'aller et au retour.

Les horaires de bus seront disponibles dans vos trousses de délégués ainsi que dans les halls des hôtels respectifs.

Programme

Mercredi 16 août
Réunion des conseils industriels - élections du Conseil exécutif national

Jeudi 17 août
Initiation des nouveaux délégués et déléguées à 17 h 30 dans la salle Presentation Theatre

Réunions des conseils industriels - élections du Conseil exécutif national

Réunions des comités permanents

Réunion du comité des résolutions

Vendredi 18 août
Petit-déjeuner du caucus de LGBTQ

Ouverture du Conseil à 9 h 00

Dîner du caucus des femmes

Caucus des jeunes travailleuses et travailleurs à l'ajournement

Réception du Conseil canadien – Musée canadien des droits de la personne

Samedi 19 août
Petit-déjeuner du caucus des travailleuses et travailleurs ayant une inCAPACITÉ

Conseil à 9 h 00

Action de solidarité à l'heure du midi

Caucus des travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur à l'ajournement

Activité sociale du Conseil canadien

Dimanche 20 août

Conseil à 9 h 30

Ajournement du Conseil à midi

Veuillez noter: *Tous les caucus des groupes recherchant l'équité sont tenus à l'intention des personnes qui s'auto-identifient avec le groupe en question, à l'exception du groupe des LGBTQ qui est ouvert aux alliés. Le formulaire d'auto-identification est disponible en ligne pour ceux et celles qui souhaitent s'inscrire en tant que personne provenant d'un groupe recherchant l'équité à: www.unifor.org/ConseilCanadien.*

Services de garde et programme 2017

Rabais de déplacement pour vous rendre à Winnipeg

Air Canada
Air Canada offre des tarifs réduits à nos déléguées et délégués qui se déplaceront par avion. Si vous souhaitez profiter de cet avantage, contactez Air Canada au 1-888-247-2262 (au Canada), ATS 1-800-361-8071 (pour les malentendants) ou en ligne à aircanada.ca. Dans tous les cas, veuillez mentionner le code promotionnel **RHQXR2F1**.

Via Rail
Via Rail offre un rabais de 5 % sur le meilleur tarif disponible en classes Économie, Économie Plus, Affaires, Affaires Plus et Voiture-lits. Si vous souhaitez profiter de cet avantage, contactez VIA Rail au 1-888-842-7245 (au Canada), ATS 1-800-268-9503 (pour les malentendants) ou en ligne à viarail.ca. Dans tous les cas, veuillez mentionner le code promotionnel **811133**.

Hébergement à l'hôtel

Unifor a réservé un bloc de chambres aux hôtels accessibles suivants à Winnipeg, jusqu' au 12 juillet 2017:

The Fort Garry
222 Broadway
1-800-665-8088 | 204-942-8251
reservations@fortgarryhotel.com
Code: 10U47X
(Membres de la section locale 4209 d'Unifor)

Hôtel Radisson centre-ville Winnipeg
288 avenue Portage
1-800-339-5238
Code: Unifor Conseil Canadien
(Membres de la section locale 4209 d'Unifor)

Holiday Inn & Suites centre-ville Winnipeg
360 rue Colony
1-866-826-4457
Code: Unifor
(Membres de la section locale 832 des TUAC)

Fairmont Winnipeg
2 place Lombard
1-800-441-1414
Code: Unifor Canadian Council
(Membres de la section locale 832 des TUAC)

Hôtel Alt
310 rue Donald
1-844-946-6258
(Membres de la section locale 979 des Teamsters)

Hôtel Delta
350 avenue St Mary
1-888-311-4990
Code: UC1
(Non-syndiqué – veuillez réserver en premier dans un hôtel syndiqué)

Localisation des hôtels

1 **Centre des congrès RBC**
Conseil canadien
18-20 août

2 **The Fort Garry Hotel**
À 9 minutes à pied du Centre des congrès

3 **Hôtel Radisson centre-ville de Winnipeg**
À 10 minutes à pied du Centre des congrès

4 **Holiday Inn & Suites centre-ville de Winnipeg**
À 10 minutes à pied du Centre des congrès

5 **Fairmont Winnipeg**
À 17 minutes à pied du Centre des congrès

6 **Hôtel Alt**
À 11 minutes à pied du Centre des congrès

7 **Hôtel Delta**
À 3 minutes à pied du Centre des congrès

Convocation au Conseil canadien 2017

À faire et à ne pas faire à l'hôtel

À FAIRE

- Permettre l'accès à votre chambre pour qu'elle puisse être nettoyée tous les jours;
- Apprendre les noms des membres du personnel qui vous prêtent assistance et nouer la conversation avec eux. Discutez avec eux de votre emploi syndiqué;
- Respectez les clients de l'hôtel qui n'assistent pas à la conférence. Ce sont eux qui donnent de la rétroaction sur nos syndicats dans la collectivité;
- Donnez un pourboire aux employés d'étages. Recommandation : 2 $/lit/jour. Donnez un pourboire chaque jour pour vous assurer que la personne qui nettoie votre chambre reçoit le pourboire qu'elle mérite. Le pourboire à la fin de votre séjour ne va pas nécessairement à la personne qui a nettoyé votre chambre pendant votre séjour;
- Évitez de laisser traîner des sacs ou des détritus sur le plancher afin que les employés d'étages puissent passer l'aspirateur et changer la literie;
- Ayez recours aux points de vente de boissons et d'aliments ainsi qu'aux services de restauration sur place, car ils procurent des emplois et génèrent des revenus pour le personnel;
- Triez les déchets et les articles recyclables puis jetez-les dans les bacs appropriés.
- En restauration, la norme du pourboire est de 15 à 20 %;
- Demandez des serviettes propres tous les jours;
- Donnez un pourboire au chasseur ou au concierge lorsqu'il accomplit une tâche pour vous (transporter ou entreposer vos bagages, appeler un taxi, faire des réservations, etc.);
- Remplissez les fiches de commentaires et les sondages sur le personnel et rendez honneur à vos consœurs et confrères qui travaillent à l'hôtel; et
- Agissez à titre d'ambassadeur en tout temps! N'oubliez pas que vous êtes le visage du syndicat!

À NE PAS FAIRE

- Ne laissez pas votre chambre en désordre, mais si vous le faites, laissez un pourboire en conséquence;
- Ne réservez pas votre chambre au moyen de sites de réservation secondaires, car ils suppriment des emplois et grugent les revenus des hôtels. Réservez votre chambre directement auprès de l'hôtel;
- Ne jetez pas d'objets coupants ou de matières dangereuses dans la poubelle de votre chambre (p. ex. débris de verre, seringues). Demandez l'assistance du service d'entretien ménager pour prévenir les blessures;
- Ne vous attendez pas à des aliments très chauds lorsque vous passez par le service à l'étage. Les aliments font du chemin avant d'arriver à votre chambre;
- N'allez pas souper dans des restaurants juste avant leur fermeture. Soyez au fait de leurs heures d'ouverture;
- Évitez de déranger les autres clients en organisant une fête ou en faisant du bruit dans votre chambre;
- N'élevez pas la voix et n'utilisez pas un langage déplacé lorsque vous vous adressez au personnel; et
- Ne participez pas au programme vert car il diminue les heures pour le personnel.

En toute solidarité,

Comité exécutif du Conseil de l'hôtellerie et des jeux

UNIFOR
theUnion | lesyndicat